



Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités tenue le 5 décembre 2024 à l'Hôtel Château Laurier de Québec.

RÉSOLUTION CA-FQM-2024-12-05_06
SAAQ : Projet-pilote de gestion des services en personnes

CONSIDÉRANT QUE la SAAQ a entrepris, en janvier 2024, une démarche d'optimisation des services qui a pour effet de fermer des bureaux de service direct à la population sans véritablement consulter les autorités locales des régions concernées;

CONSIDÉRANT QUE tous les centres identifiés sont situés dans des régions et desservent des populations rurales, qui subissent une diminution de service au détriment des populations des centres urbains;

CONSIDÉRANT QUE la SAAQ a annoncé une seconde phase de déploiement de son projet-pilote de gestion des services en personne pour 20 centres de services régionaux qui verront leurs heures d'ouverture diminuer de 5 à 3 ou 4 jours par semaine;

CONSIDÉRANT QUE des propositions de solutions différentes ont été suggérées par des élus es régions concernées, sans aucun suivi;

CONSIDÉRANT QUE de tels centres de services en personne sont une nécessité, qu'un contact direct est fondamental, non seulement pour les personnes en situation de vulnérabilité, mais aussi pour la population en général vivant hors des grands centres urbains;

CONSIDÉRANT QUE la réduction des services causée par ce projet-pilote obligera les citoyens des régions affectées à parcourir, encore une fois, de longues distances pour avoir accès aux services les jours de fermeture des bureaux;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation et le maintien de services des bureaux gouvernementaux, incluant les sociétés d'État comme la SAAQ, contribuent significativement à la vitalité des régions par le maintien d'emplois de qualité et l'offre de services publics personnalisés et fiables pour les citoyens;

CONSIDÉRANT l'engagement gouvernemental de transférer des services et des effectifs en région;

CONSIDÉRANT QUE la FQM, à titre de porte-parole des régions, se doit de dénoncer les diminutions de services publics et plaide en faveur du maintien des services publics de qualité et personnalisés, dans toutes les régions du Québec;

Sur proposition de **M. Michel Couturier**, il est unanimement résolu:



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

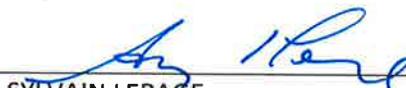
DE demander à la SAAQ de s'assurer de maintenir et de développer en région des centres de service, y compris les bureaux de mandataires, en mesure de desservir à distance les grands centres;

DE profiter de ces pôles de services pour offrir des services en région chaque jour de la semaine selon des horaires permettant de desservir convenablement les populations locales et régionales;

DE demander une rencontre entre le président de la FQM et celui de la SAAQ pour discuter du déploiement des services de la Société d'État dans les régions du Québec;

DE transmettre copie de cette résolution à la vice-première ministre, ministre des Transports de la Mobilité durable pour information.

Copie conforme d'une résolution adoptée par le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités lors de la réunion tenue le 5 décembre 2024 au Château Laurier de Québec



SYLVAIN LEPAGE
Directeur général



Date